

L'original de César Birotteau

Par G. Lenotre

La Révolution commit la maladresse de mécontenter les parfumeurs : la crise du cosmétique coïncida avec l'abolition des titres et l'abandon des privilèges ; les gens de bon ton, en émigrant, portèrent un coup mortel au commerce de l'ambre et de la marjolaine, si florissant depuis la régence. Ceux qui restaient avaient renoncé aux raffinements de jadis ; les poudres à la reine ou à la maréchale étaient suspectes d'incivisme ; les élégantes, boudant le rouge, ne s'en mettaient plus aux joues et, d'ailleurs, il était prudent, en 1793, de ne pas fleurir trop bon. C'est sans doute pour ces causes, car on n'en aperçoit pas d'autres, que Marie-Antoine Caron, marchand parfumeur, établi depuis 1778 rue du Four Saint-Germain, au coin de celle des Canettes, haïssait du plus profond de son cœur cette révolution « qui supprimait la poudre et coiffait tout le monde à la Titus ».

Depuis que les découvertes de M. G. Hanotaux sur certains points obscurs de la vie intime de Balzac ont révélé la façon dont le romancier fut initié aux intrigues royalistes du temps du Consulat, l'œuvre de celui-ci devient une galerie de portraits si ressemblants qu'on les reconnaît sans peine en dépit de leurs pseudonymes : ses héros sont vrais, au point qu'en feuilletant les dossiers de la police du temps, on croit les voir défiler tous et qu'on les nomme au passage : celui-ci c'est *Marche-à-terre*, celui-là le conseiller d'Etat *Malin* ; tel autre est le mouchard *Corentin* ; voilà l'héroïque *Michu*, la noble demoiselle *d'Esgrignon*, les frères *de Simeuse*. Ah ! comme il les a tous connus et dépeints ! Quelle histoire peut rivaliser de vérité avec ces romans ? Si la femme qui l'intruisait si bien n'avait pas approché les princes, prudemment réfugiés en Angleterre, elle avait fréquenté avec les comparses et vécu elle-même de cette terrible vie de déguisements, de caches, de poursuites, cette vie de « Cligne-Musette et de Muche-pot » qui était, à l'époque du Consulat, celle des « opposants ». Tous connaissaient, pour s'y être clapis bien des fois, la boutique du parfumeur Caron, et son nom dut revenir souvent dans les récits de la royaliste amie qu'écoutait Balzac : il s'en souvint plus tard, et Caron servit de modèle à deux figures des *Scènes de la Vie*

politique, le parfumeur Ragon et son illustre successeur César Birotteau.

Caron s'appelait *Antoine* ; Balzac baptise son sosie *César* : pour qui connaît la quasi-superstitieuse importance qu'il donnait aux noms de ses personnages, il semble que ce soit là un jalon volontairement laissé sur la route des fureteurs curieux d'exhumer l'original du boutiquier de la *Reine des Fleurs*. Le reste du portrait est d'une exactitude miraculeuse, et en relisant les cinquante premières pages de *César Birotteau*, on croirait feuilleter les notes de police conservées au dossier de Caron et que, bien certainement, Balzac n'a jamais connues.

Caron-Birotteau, en arrivant de son village à Paris ne possédait qu'une paire de souliers ferrés, une culotte et des bas bleus, un gilet à fleurs, trois grosses chemises de bonne toile et un gourdin de route. Ayant bien vite compris que « l'application du *chacun pour soi* est l'évangile de toutes les capitales », il s'ingénia si bien que d'ouvrier il devint commis et, de commis, patron, — patron de la *Reine des Fleurs*, le magasin de parfums et d'essences le mieux achalandé du quartier de l'Abbaye. Puis c'est la Révolution, la mort du négoce, les jours sans acheteurs et, tout de suite, le regret des « tyrans déchus », les conversations du soir quand la boutique est close, la rue calme et la caisse faite ; le narré des infortunes de Louis XVI et des vertueuses actions de la reine qui avait mis la poudre à la mode. L'intérêt commercial « fanatisa le parfumeur pour la royauté » quelques chalands de la *Reine des Fleurs* étaient les plus actifs et les plus dévoués émissaires des Bourbons ; ils se donnaient là rendez-vous pour causer ; on y échangeait les lettres qu'on craignait de confier à la poste et bientôt la boutique devint le centre de la correspondance entre les Chouans de l'Ouest et les agents que les princes entretenaient à Paris. Il y tombait à l'improviste des rouliers ou des toucheurs de bœufs venus de loin, affamés, morts de fatigue, nommés *Grand-Jacques* ou *Jambe d'Argent* et qui, dès qu'ils se rencontraient dans la cuisine, se traitaient de *mon cher comte* ou de *Monsieur le marquis* ; et c'est ainsi que le parfumeur de la rue du Four devint, presque à son insu, un fougueux conspirateur.

Au demeurant, le plus honnête homme du monde ; « la bonne foi venue sur terre », disaient les voisins : il était trop loyal « pour soupçonner des friponneries chez les autres » ; très religieux, d'ailleurs, et allant, dès huit heures, à la messe, en cachette ; simple,

bonhomme, complaisant, naïf, « mais ne pouvant jamais être entièrement sot ni bête, tant la probité et la bonté jetaient sur les actes de sa vie un reflet qui les rendaient respectables ».

Telle était l'histoire de César Birotteau ; telle est aussi celle d'Antoine Caron ; et quoique celui-ci doive, à tout jamais, rester éclipsé par la gloire de son illustre jumeau, ses aventures personnelles ne méritent pas moins d'être contées.

Caron avait cinquante-cinq ans à l'époque du 18 Brumaire¹ ; veuf depuis 1787 il vivait avec sa fille, personne très pieuse et très charitable qui ne tarda pas à « se consacrer au cloître ». Il avait recueilli, après la mort de sa femme, une parents, Françoise Souder, qui régentaient tout le monde et gouvernaient la maison, les commis, le quartier et Caron lui-même : elle passait pour être sa maîtresse et avait installé près d'elle une orpheline, Victoire Cuvilliers, qu'elle disait être sa nièce, et qui, en 1800, approchait de ses douze ans. Il faut ajouter que le garçon de boutique s'appelait Valentin, et que la maison, dont l'enseigne était un grand tableau de fleurs incliné vers la rue entre les deux fenêtres du premier étage, comportait, outre le magasin, une arrière-boutique à laquelle conduisait directement une allée assez étroite qui avait deux entrées : l'une sur la rue du Four, l'autre sur la rue des Canettes : le logement de Caron, de Françoise et de Victoire était au premier étage ; Valentin couchait au second où se trouvait encore une petite chambre inoccupée.

Tant qu'on perdit à tout coup en jouant sa tête pour héberger les proscrits, il semble bien que Caron s'abstint de risquer la partie : il ne commença à se dévouer qu'après le 13 vendémiaire, quand l'échafaud parut définitivement repu. Cette fameuse *journée des sections* vit, pour la première fois, descendre dans la rue les petits rentiers et les boutiquiers : jusqu'alors la populace seule avait fait les émeutes : celle-là fut l'insurrection des citoyens paisibles — qui, d'ailleurs, rentrèrent sous terre au premier grondement du canon. Comme la répression fut des plus anodines, ces braves gens s'enhardirent, non plus à sortir de chez eux, mais à bouder au fond de leur boutique et à médire du pouvoir entre voisins ; ce à quoi ils s'appliquèrent, tant que la chose fut sans danger — d'où l'impopularité du Directoire. Mais dès

¹ *Archives nationales, F 6396.*

les premiers jours du Consulat le bruit se répandit de déportations en masse et de fusillades mystérieuses ; les bourgeois prirent peur et cessèrent aussitôt d'être mécontents. Quand l'outil gouvernemental est de bonne trempe, il faut être un aventurier ou un héros pour ne pas préférer le côté du manche.

Donc, après Vendémiaire, Caron, estimant la révolution close, s'offrit le luxe d'une opinion politique et s'affilia à la cause royale. Son concours consistait à recevoir dans sa maison les agents des princes que traquait la police du Directoire. Le premier qu'il logea fut Pastoret ; puis vinrent successivement Margadel, Cormatin et peut-être Frotté lui-même. On donnait au proscrit la chambre du haut où l'on n'arrivait que par une trappe : les amis qui venaient le voir entraient dans la boutique, marchandait, en termes convenus, quelque parfum, et, tandis que Caron affectait de peser avec grande attention des pastilles de benjoin ou de l'huile de perles, Valentin observait la rue, et le visiteur, se glissant dans l'escalier, gagnait, à grandes enjambées, le second étage. La meilleure société se réunissait ainsi chez le parfumeur ; on faisait table commune ; à la nuit tombante, la boutique fermée, on causait librement : la petite Victoire, en sentinelle devant la porte, frappait au volet s'il passait quelque figure suspecte et l'on en était quitte pour baisser la voix. Il paraît impossible de conspirer plus agréablement¹.

L'hôte le plus assidu de Caron fut Hyde de Neuville, dont la tête était mise à prix et qui, sous le nom de Paul Berry, allait et venait de Londres à Paris et de Paris en Normandie aussi tranquillement que s'il eût été un des agents du gouvernement. Il vécut, à deux reprises, huit mois chez Caron : si l'on annonçait quelque descente de police, il se glissait derrière le tableau d'enseigne et ramenait sur lui un volet des deux fenêtres voisines ; la troupe cernait la maison, la visitait de fond en comble et ne trouvait rien. L'alerte oubliée, le proscrit rentrait dans sa chambre, où il passait son temps à rimer des couplets qu'il adressait au *Journal des dames et des modes*. La chanson intitulée le *Vrai Paradis*, que tout Paris chanta à cette époque, était d'Hyde de Neuville.

Tandis qu'il demeurait chez Caron, le parfumeur fut sollicité de

¹ *Archives nationales, F 6396 et Mémoires d'Hyde de Neuville.*

donner asile à un autre émigré que la police tracassait : c'était un très brave homme, mais un peu hâbleur et très bavard, en sorte qu'on crut prudent de ne pas lui révéler le véritable nom d'Hyde dont il partagea la chambre et qu'on lui présenta comme étant un prêtre réfractaire. Le nouveau venu prit en affection respectueuse *Monsieur l'abbé* à qui il conta longuement ses aventures et ses belles relations. Un jour, pendant le déjeuner, la voix d'un *aboyeur* posté à l'angle de la rue des Canettes, suspendit la conversation : c'était avec une curiosité anxieuse qu'on guettait alors les nouvelles annoncées par le crieur public : ce matin-là on distingua ces mots : *Arrestation et condamnation du conspirateur Hyde de Neuville, jugé par une commission militaire et fusillé dans les vingt-quatre heures*. Si improbable que fut la chose, les convives de Caron se regardaient, un peu saisis, quand tout à coup l'émigré, voisin de table d'Hyde de Neuville, se renversa dans les bras de celui-ci en poussant des lamentations inarticulées : — « Ah ! c'est affreux, affreux ! criait-il. Quel événement, monsieur l'abbé ! Les barbares... le pauvre homme ! C'était mon ami, mon intime ami ! » Un fou rire mal contenu obligea la petite Victoire à fuir la table en courant ; Hyde eut beaucoup de peine à n'en pas faire autant et à conserver assez de sérieux pour offrir à son compagnon des consolations sur la perte qu'il ressentait si vivement.

A quelque temps de là, le digne homme tomba malade et, se figurant être en danger de mort, pria Monsieur l'abbé de recevoir sa confession : Hyde s'en défendit tant qu'il put ; mais l'autre, alléguant l'inconvénient d'attirer dans leur retraite un prêtre assermenté, réclamait à grands cris l'absolution. Heureusement, un mieux survint qui termina la comédie : l'émigré, d'ailleurs, ne tarda pas à quitter la maison et Hyde y resta seul. Il était devenu l'ami de la famille Caron, et la grondeuse Françoise renonçait, en sa faveur, à son bougonnement habituel. Le dimanche Caron attelait sa cariole et l'on partait pour Ozouër-la-Ferrière, où il possédait une petite maison. On ne manquait pas d'emmener le proscrit pour le dégourdir un peu et lui faire respirer le grand air à la barrière, le soir, au retour, il y avait quelque émotion : Hyde se blottissait aux pieds du cocher, sous le large tablier du cabriolet : on passait au nez des douaniers et chaque semaine on risquait ainsi la vie pour une partie de campagne. Hyde était d'ailleurs coutumier de semblables espiègleries : avec cinq casse-cou de sa trempe, munis de longues échelles, il alla, la nuit du 21

janvier 1800, tendre, du haut en bas, de draperies noires le portail de l'église de la Madeleine et coller, place de la Concorde, un manifeste du comte d'Artois sur les quatre faces du piédestal de la statue de la Liberté que gardait un factionnaire : comme il faisait froid, celui-ci tournait autour du monument ; Hyde, réglant son pas sur celui du soldat, réussit à placarder ses affiches et à s'éloigner sans être aperçu¹.

Ces bravades quasi héroïques sont d'une très charmante allure, vues de loin, à travers les récits : ces gentilshommes étaient doués d'une insouciance impertinente qui leur montrait le danger attrayant, et leur bonne humeur invincible trouvait des charmes aux pires situations, — « Périls affrontés, entreprises hasardeuses ! écrivait Hyde devenu vieux. Vous m'apparaissez aujourd'hui plus regrettables que maudits, malheurs enviés de la jeunesse que l'honneur et le dévouement soutenaient et embellissaient de leur prestige. » Mais pour Caron il n'en allait pas de même : le brave homme n'était un héros qu'à son corps défendant, et quand il eut compris que Bonaparte était homme à ne point plaisanter et qu'on risquait bel et bien sa tête à héberger ses ennemis, il aurait bien voulu refuser l'hospitalité aux chouans. Par malheur, plus débuchés que jamais, ceux-ci s'indiquaient la *Reine des fleurs* comme un asile sûr, et presque chaque nuit, le parfumeur recevait, bien malgré lui et les transes au cœur, quelque nouvel hôte. Pourtant, au mois de mars 1804, à l'époque où un duel à mort s'engagea entre le consul et l'insaisissable Georges Cadoudal caché dans Paris, Caron se décida à fermer sa porte ; des patrouilles de policiers et de gendarmes gardaient les principales rues ; des affiches blanches annonçaient que « les receleurs des brigands seraient assimilés aux brigands eux-mêmes » ; c'était la mort pour qui donnerait asile à l'un d'eux, ne fût-ce qu'une heure, sans le dénoncer à la police. Quelques jours auparavant Pichegru avait été vendu par son hôte : il avait payé, disait-on, certains de ses refuges 20,000 francs pour une nuit ; le signalement de Georges et de ses officiers était placardé sur tous les murs ; on savait qu'ils ne pouvaient manquer d'être pris ou livrés à leur tour — à moins qu'auparavant ils ne tuassent le consul. Bref, il y avait là de quoi réfléchir².

¹ *Mémoires d'Hyde de Neuville.*

² *Archives nationales.* Affaire Georges et complices. F 6392 à 6405.

Georges occupait, depuis le 17 février, avec deux de ses hommes, Durban et Joyaut, la mansarde d'une fruitière, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. M^{me} Lemoine, — c'était le nom de cette femme, — ignorait la qualité de ses hôtes, ce qui rendait terriblement dangereux les hasards de ses bavardages. Il fallait, à tout prix, s'assurer une retraite moins précaire : quelqu'un proposa la chambre haute de Caron ; Georges accepta. Le 1^{er} mars, Burban se présenta à la *Reine des Fleurs*, et, tout en marchandant un pot de rouge, il prit à part le parfumeur et lui demanda s'il consentirait à « loger trois bons garçons ». Caron refusa ; Burban revint quatre jours plus tard : il était très ému, « pleura beaucoup et offrit 8 000 francs ». Caron se laissa attendrir ; ce que voyant la dévouée Françoise intervint, grommelant qu'ils finiraient tous sur la guillotine et « qu'il n'était plus temps de recevoir personne ». Burban s'esquiva en prévenant qu'il reviendrait le 7 au soir chercher la réponse définitive.

Le parfumeur resta soucieux tout le jour : on soupa silencieusement ; il était couché depuis près de trois heures quand Françoise entra dans sa chambre, amenant la petite Victoire ; toutes deux se mirent à genoux auprès du lit de Caron, le suppliant « de ne pas s'engager ». La brave femme pleurait, la petite pleurait aussi et Caron se mit à pleurer également. Il alléguait que s'il refusait l'asile à ces pauvres gens « il les envoyait à la mort », et qu'il serait « plus coupable que celui qui avait trahi Pichegru¹ ». Il conclut « qu'il fallait laisser agir la Providence, s'en remettre à elle et faire dire une messe ». Le lendemain matin on donna 24 sous à la petite Victoire pour aller en « commander » une à l'église des Carmes ; elle s'adressa à un vieux prêtre, l'abbé Enard, disant que Caron « voulait une messe au Saint-Esprit pour connaître la volonté de Dieu sur une décision importante qu'il avait à prendre ». La messe fut célébrée à onze heures : Françoise et Victoire y assistèrent, et Caron la servit. En revenant « il assura que sa conscience était calme et qu'il logerait ces messieurs² ».

L'après-midi il reçut la visite d'un vicaire de Saint-Sulpice, l'abbé de

Archives de la Préfecture de Police.

¹ *Archives nationales*, F 6396.

² *Interrogatoire de Victoire Cuvillier*, 2 germinal, an XII. *Archives nationales*, F 6396.

Kéravenan, alors célèbre par son zèle pieux au temps de la Terreur : c'est lui qui, en 1793, avait marié religieusement Danton et Louise Gély, et qui, à la prière de M^{me} Gély mère, avait suivi jusqu'à l'échafaud l'illustre conventionnel. M. de Kéravenan venait souvent chez Caron où ses avis étaient écoutés à l'égal de l'évangile ; — dans *César Birotteau* passe la figure d'un saint prêtre, également vicaire à Saint-Sulpice, l'abbé Loraux, qui, sans aucun doute, a eu M. de Kéravenan pour modèle. — On soumit le cas à l'abbé : il parut très renseigné et affirma « qu'on pouvait recevoir ce monsieur, que c'était un brave homme¹ ». Ce mot décida tout. Il fut convenu avec Burban que, le vendredi suivant qui était le 9 mars, Georges arriverait chez Caron, vers huit heures du soir, par la rue des Canettes, dans un cabriolet que conduirait Léridan, un de ses hommes. Burban et Joyaut viendraient, à pied, le retrouver une heure plus tard.

Le 9, Caron ne tint pas en place : à sept heures du soir il sortit ; Françoise n'avait pas « décoléré » de toute la journée. A huit heures, voyant que le parfumeur ne rentrait pas, elle prit sur elle d'envoyer la petite Victoire « au-devant des Messieurs pour leur dire de ne pas venir ». La fillette suivit la rue des Canettes ; arrivée presque au débouché de la rue sur la place Saint-Sulpice, elle vit « un cabriolet arrêté et beaucoup de monde autour ». Le cabriolet n'avait qu'une lanterne allumée, et le cheval soufflait comme une bête qui vient de s'emporter. Il n'y avait personne dans la voiture et Victoire apprit que Georges, se voyant poursuivi par les policiers, avait sauté du cabriolet dévalant la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, dans l'espoir de se jeter dans quelque allée : la foule l'avait saisi immédiatement. Quant au cocher Léridan, il avait continué sa route à fond de train, par la rue du Petit-Bourbon et la rue des Aveugles ; mais le cheval, fourbu, s'était abattu en tournant dans la rue des Canettes et Léridan, arrêté aussitôt, était déjà en route pour la préfecture de police.

Victoire revint en larmes à la parfumerie : comme elle racontait l'événement, dans la cuisine, à sa tante terrifiée, Joyaut se présenta tout à coup à la porte de l'allée : il était dans un état d'agitation extraordinaire. Françoise, qui ne l'avait jamais vu, présuma que c'était là *un des hommes*. Elle eut peur et ne put que balbutier : « — Où est

¹ M. de Kéravenan était un parent de Barco, l'un des conjurés *Archives nationales*, AF, 1490.

donc l'autre Monsieur ? » A quoi Joyaut répondit : « — il s'est échappé d'un autre côté. Cachez-moi ! » Burban entra à ce moment et Françoise, toute tremblante, les conduisit à la chambre haute, la chambre à la trappe. La dramatique arrestation de Georges avait mis en rumeur tout le quartier : voyant la partie gagnée par Bonaparte, les hésitants n'hésitaient plus, et criaient par les rues : « Vive le Premier Consul, mort aux Chouans ! » Caron rentra très tard, consterné ; il monta à sa chambre sans rien dire : on ne dort pas beaucoup, cette nuit-là, à la *Reine des Fleurs* !¹

Le lendemain se passa dans l'angoisse ; à chaque instant on s'attendait à voir surgir le commissaire car Burban et Joyaut étaient sortis, la veille, en même temps que Georges, de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève et l'avaient conduit jusqu'à la place Saint-Etienne-du-Mont, où il était monté en cabriolet : ils avaient assisté au commencement de la poursuite et, tout de suite, avaient jugé leur chef perdu. C'était miraculeux qu'eux-mêmes eussent pu gagner la rue des Canettes sans être aperçus.

Pourtant, le troisième jour, comme aucun argousin n'avait paru, la confiance revint : Joyaut envoya Victoire acheter des pommes chez la fruitière de la Montagne-Sainte-Geneviève et s'informer, en même temps, de ce qui s'était passé : la fillette trouva la boutique fermée et n'apporta aucun renseignement ; les deux proscrits durent vivre pendant toute une semaine sans rien connaître du sort de leurs amis, n'osant se montrer ; enfin, ils décidèrent Caron, qui avait hâte de se débarrasser d'eux, à aller jusqu'à *l'Hôtel garni des Ministres*, rue de l'Université, pour interroger une dame Gasté qui servait de commissionnaire aux conjurés. C'était le 21 mars ; Caron partit de chez lui vers cinq heures².

A neuf heures du soir, il n'avait pas reparu : Burban et Joyaut, très anxieux, présumant leur hôte arrêté, quittèrent la maison dans la nuit. Il était temps : Caron avait été, en effet, arrêté à *l'Hôtel des Ministres*,

¹ *Interrogatoire de Victoire Cuvillier*, 2 germinal, an XII. *Archives nationales*, F 6396.

² *Interrogatoire de Marie-Antoine Caron*, 30 ventôse, an XII. *Archives nationales*, F 6396.

où une *souricière* était organisée, et conduit aussitôt à la prison de l'Abbaye. Un commissaire et trois agents vinrent perquisitionner, vers une heure du matin, à la *Reine des Fleurs* et, n'ayant trouvé personne, s'installèrent en permanence dans l'arrière-boutique.

Burban et Joyaut passèrent cette nuit-là dans les champs, derrière l'ancien enclos des Chartreux ; dans la matinée, ils reparurent rue du Four. Tandis que Joyaut restait aux aguets, Burban entra dans l'allée ; la petite Victoire s'y trouvait et lui dit, à voix basse : « Filez ! » Mais d'un bond, les trois agents furent sur lui ; il frappa l'un d'un coup de poignard ; les deux autres le terrassèrent ; en un instant la maison fut pleine de policiers et de gendarmes accourus du poste de l'Abbaye. Burban et Joyaut furent conduits au Temple, Françoise et Victoire aux Made-lonnettes ; la *Reine des Fleurs* fut fermée, et les scellés mis sur les volets.

Interrogé par Réal, Caron se montra d'une niaiserie très habile : « Je ne sais pas ; je ne me rappelle rien... » système qu'on ne saurait trop recommander et qui réussit toujours : il protesta qu'il ignorait le nom de ses locataires. Si Bonaparte, d'ailleurs, consentait à laisser dire que quelques Chouans attardés hésitaient encore à se rallier au nouveau régime, il ne voulait à aucun prix ébruiter que les bourgeois de Paris regrettaient leurs anciens maîtres : Burban et Joyaut furent donc exécutés avec Georges, mais on relaxa Victoire et Françoise. Celle-ci, à peine rentrée rue du Four, commença une campagne en faveur de Caron : une pétition se couvrit des signatures de tous les habitants du quartier, et le parfumeur, qui avait eu le talent de se faire passer pour un imbécile exploité par les royalistes, fut rendu à la liberté après dix mois de détention.

Tout fier de son importance et du « vernis de persécution qui le rendait intéressant », il se posa en victime, parla haut de sa captivité et raconta à tous ses clients comment, couvert de chaînes, il avait tenu tête au tyran. On le plaignit beaucoup ; on le plaignit trop. Un beau jour, il reçut l'ordre de quitter Paris et de se rendre à Bourges pour y séjourner sous la surveillance de la haute police : il fallut bien obéir ; mais, avant de partir, Caron voulut mettre ordre à ses affaires. Il épousa Françoise et lui confia la *Reine des Fleurs*. La brave femme se montra aussi habile commerçante qu'épouse dévouée ; jusqu'à la chute de l'Empire elle ne cessa d'accabler les ministres de suppliques éplorées, réclamant son mari, jurant qu'il serait sage et protestant que

l'empereur n'avait point d'admirateur plus passionné et plus fidèle : ces sollicitations s'entassaient dans le dossier conjointement aux notes de police affirmant que Caron était un royaliste incorrigible et qu'il répandait dans les campagnes des *libelles incendiaires*¹. Ceci fit sa fortune : car, au retour des Bourbons, les libelles incendiaires de la veille se trouvèrent être, le lendemain, des brochures édifiantes, et voilà Caron au pinacle : le roi l'accueillit aux Tuileries, — dans une journée, — et lui remit une médaille en récompense de ses bons et loyaux services. La duchesse d'Angoulême obtint pour lui la place de messenger d'État, et l'ancien parfumeur figura à l'Almanach royal, à la suite de MM. les députés, parmi les dignitaires du royaume. Il habitait le Palais-Bourbon ; son emploi était d'accompagner le président de l'Assemblée depuis la porte de la salle des séances jusqu'à son fauteuil, et d'aller, une fois par an, vêtu d'un frac de velours, le ventre ceint d'une écharpe de soie blanche, l'épée de nacre au côté, et le bicorné à plumes sous le bras, annoncer à la Chambre des pairs que la Chambre des députés était réunie².

Caron remplit ces fonctions, peu surmenantes il est vrai, jusqu'à quatre-vingt-sept ans. Il mourut à la fin de 1831³ ; sa veuve ne lui survécut que six mois ; elle touchait, elle aussi, une pension du gouvernement. Comme les faveurs dont ils avaient tous deux été comblés semblaient disproportionnées avec ce qu'on savait de leur histoire, des royalistes moins récompensés — il y en avait beaucoup — présumaient qu'au temps de la Terreur, Caron et Françoise avaient

¹ Le sieur Caron qui a figuré dans l'affaire de Georges et Cie et que le comte de Lille a accueilli en lui donnant une médaille *pour ses bons et loyaux services* habite par intervalles Auzouër-la-Ferrière où il a conservé une chambre dans une maison qu'il a louée pour servir d'entrepôt aux libelles et placards incendiaires de toute espèce qu'il colporte dans les villages voisins, a été vu dernièrement au marché de Tournan ; il s'attache surtout à tenir les propos les plus insultants contre la personne de M. le duc d'Otrante. » *Archives nationales*, F 6396.

² *Indiscrétions*, par Musnier-Descloseaux.

³ *Archives de la Chambre des députés*.

dû rendre à quelque personnage important un service signalé dont ils avaient toujours eu la discrétion de ne se point vanter.

Sources

titre : Vieilles maisons, vieux papiers
auteur : G. Lenotre
éditeur : Librairie académique Perrin
soixante-dix-huitième édition, 1929.

Numérisation : [HIBOUC](#)

Copyright

Sauf autorisation expresse, [HIBOUC](#) se réserve le droit de diffuser sur l'internet les ouvrages qu'il numérise.